



États financiers

Pour les exercices clos les
31 décembre 2014 et 2013

NIOCAN INC.

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction sur la divulgation de l'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction et sont en conformité avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. La direction est responsable de la préparation, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers et autres informations financières présentées dans ce rapport annuel. Les autres informations figurant dans ces états financiers sont fondées sur des estimations et des jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants.

Des systèmes de contrôle administratif, comptable et de divulgation interne ont été élaborés et sont maintenues par la direction afin de fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que l'information financière est exacte et fiable.

(signé) *Hubert Marleau*

Hubert Marleau, Président du conseil
d'administration, président et chef de la direction

(signé) *Bruno Dumais*

Bruno Dumais, CPA, CA
Chef de la direction financière



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Niocan Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Niocan Inc., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, les états de la perte nette et des autres éléments du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Niocan Inc. au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que la Société est toujours en attente de l'autorisation et de l'obtention du permis sur sa propriété minière à Oka, de même que du financement pour exploiter cette propriété. De plus, la Société est encore à la phase de prospection en ce qui a trait à son autre propriété, donc aucun revenu n'a encore été généré de ses activités d'opérations. Par conséquent, la Société dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses obligations et de ses engagements dans le cours normal de ses opérations. Cette situation, conjuguée aux autres questions exposées dans la note 1, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de Niocan Inc. à poursuivre son exploitation.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Le 23 mars 2015

Montréal, Canada

NIOCAN INC.

États de la situation financière
Aux 31 décembre 2014 et 2013

	Note	2014	2013
		\$	\$
Actifs	10		
Actifs courants			
Espèces et quasi-espèces	6	362 980	841 287
Débiteurs	7	7 735	4 655
Crédits d'impôt et crédits d'impôt miniers recouvrables		19 639	161 534
Frais payés d'avance et dépôts		71 915	54 346
Total des actifs courants		462 269	1 061 822
Actifs non courants			
Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation	8, 10	6 361 307	7 174 382
Terrain		506 887	506 887
Total des actifs non courants		6 868 194	7 681 269
Total des actifs		7 330 463	8 743 091
Passifs			
Passifs courants			
Comptes fournisseurs et autres créditeurs		46 930	68 154
Tranche des débetures échéant à moins d'un an	10	1 155 169	—
Total des passifs courants		1 202 099	68 154
Passifs non courants			
Débetures	10	—	1 096 203
Bons de souscription	10	—	26 000
Passifs d'impôts différés	5	725 251	857 004
Total des passifs non courants		725 251	1 979 207
Total des passifs		1 927 350	2 047 361
Capitaux propres			
Capital social	11	15 283 101	15 283 101
Surplus d'apport		1 247 400	1 247 400
Déficit		(11 127 388)	(9 834 771)
Total des capitaux propres		5 403 113	6 695 730
Total des passifs et des capitaux propres		7 330 463	8 743 091

Les notes des pages 8 à 29 font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil,

(signé) Hubert Marleau, administrateur

(signé) Remo J. Mancini, administrateur

NIOCAN INC.

États de la perte nette et des autres éléments du résultat global
 Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

	Note	2014	2013
		\$	\$
Revenu		8 000	9 600
Charges			
Honoraires professionnels		120 140	140 693
Frais de bureau et d'administration		137 425	214 808
Honoraires administrateurs		32 416	69 667
Frais d'inscription et d'enregistrement		108 050	85 466
Loyer		27 650	27 772
Taxes et permis		6 646	15 030
Frais de déplacement et représentation		6 663	14 110
Assurance		14 636	18 711
Télécommunication et site internet		5 413	11 535
Réparation et maintenance		9 591	3 312
Dépense fondée sur les actions	13	—	37 200
Amortissement	9	—	922
Frais bancaire		781	1 066
Total des charges		469 411	640 292
Dépréciation des propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation	8	817 363	—
Perte avant les charges financières nettes et les impôts sur le bénéfice et l'impôt minier		(1 278 774)	(630 692)
Charges financières nettes	4	145 939	271 380
Perte nette et résultat global avant impôts sur le bénéfice et l'impôt minier		(1 424 713)	(902 072)
Impôts recouvrés	5	(343)	(16 584)
Impôts sur le bénéfice et impôt minier différés recouvrés	5	(131 753)	16 584
Total des impôts sur le bénéfice et l'impôt minier recouvrés		(132 096)	—
Perte nette et résultat global		(1 292 617)	(902 072)
Résultat de base et dilué par action ordinaire en circulation	12	(0,06)	(0,04)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	12	22 979 868	22 628 125

Les notes des pages 8 à 29 font partie intégrante des états financiers.

NIOCAN INC.

États des variations de capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2012	12 875 102	1 210 200	(8 932 699)	5 152 6037
Émission d'actions	2 407 999	—	—	2 407 999
Perte nette et résultat global	—	—	(902 072)	(902 072)
Paiements fondées sur des actions	—	37 200	—	37 200
Solde au 31 décembre 2013	15 283 101	1 247 400	(9 834 771)	6 695 730
Solde au 31 décembre 2013	15 283 101	1 247 400	(9 834 771)	6 695 730
Perte nette et résultat global	—	—	(1 292 617)	(1 292 617)
Solde au 31 décembre 2014	15 283 101	1 247 400	(11 127 388)	5 403 113

Les notes des pages 8 à 29 font partie intégrante des états financiers.

NIOCAN INC.

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

	Note	2014	2013
		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Perte nette		(1 292 617)	(902 072)
Ajustements pour :			
Amortissement	9	—	922
Paiements fondés sur les actions		—	37 200
Dépréciation des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation	8	817 363	—
Variation de la juste valeur des bons de souscription	4	(26 000)	(89 401)
Dépense d'intérêts	4	178 966	369 702
Revenu d'intérêts	4	(7,027)	(8 921)
Impôts sur le bénéfice et impôt minier recouvrés	5	(132 096)	—
		(461 411)	(592 570)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation		(37 017)	(35 971)
		(498 428)	(628 541)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de débentures et bons de souscription		—	1 200 000
Coûts de transaction		—	(49 980)
Intérêts payés		(120 000)	(163 387)
Revenu d'intérêts		7,027	8 921
		(112 973)	995 654
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'actifs de prospection et d'évaluation	8	(7 000)	(338 446)
Crédits d'impôts encaissés liés aux actifs de prospection et d'évaluation		140 094	109 146
		133 094	(229 300)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces		(478 307)	137 813
Espèces et quasi-espèces, au début de l'exercice		841 287	703 474
Espèces et quasi-espèce, à la fin de l'exercice		362 980	841 287

Les notes des pages 8 à 29 font partie intégrante des états financiers.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

1. Nature des opérations et continuité d'exploitation

Niocan Inc. (la « Société ») est domiciliée au Canada. Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville-Marie, bureau 1812, Montréal, Québec. La Société a été constituée selon la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec le 29 août 1995. La Société détient une propriété minière de niobium située dans la région d'Oka au Québec et des propriétés d'exploration dans la province du Québec.

La Société est une entreprise en phase de démarrage et détient des propriétés minières d'exploration dans la province du Québec. La majorité des efforts de la Société est actuellement dévouée à l'obtention des permis, au financement et au développement de sa propriété de niobium à Oka.

Les états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation qui suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et de ses engagements dans le cours normal de ses opérations. La Société est dans un processus d'exploration et d'évaluation concernant ses propriétés et ses projets miniers et n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves exploitables. La Société n'a pas de revenus provenant de son exploitation qui lui permettraient de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

En ce qui concerne la propriété de niobium à Oka, la Société a déterminé en 1999 que ses ressources de minerai fournissent une indication conceptuelle du potentiel de la propriété. La demande de la Société est en révision par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (« MDDEP ») du Québec ainsi qu'avec la communauté d'Oka afin d'obtenir l'ensemble des permis, certificats et autres autorisations qui permettraient à la Société de mettre en exploitation la propriété de niobium. La direction développe présentement une stratégie afin d'obtenir tous les permis et certificats d'opération requis afin de développer la propriété Oka. Compte tenu qu'il n'existe pas d'infrastructure publique et considérant le bas prix de commodités du fer, une dépréciation des coûts accumulés de 817 363 \$ relatifs à la propriété de Grande-Baleine a été comptabilisée en 2014.

Les débetures d'une valeur de 1,2 millions \$ viennent à échéance le 19 août 2015 et sont garanties par les propriétés et les actifs de la Société. La direction est en pourparlers actuellement avec les détenteurs des débetures afin de les renouveler ou de les convertir dans le meilleur intérêt de la Société. Si aucun accord n'intervient avant le 19 août 2015, les détenteurs des débetures peuvent exercer leurs droits. Les débetures ont été par conséquent été reclassées en tant que passifs courants en 2014.

La capacité de la Société à respecter ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance, y compris l'acquisition finale des propriétés et le développement de projets miniers, dépend de sa capacité à obtenir le financement nécessaire. La récupération des montants affectés aux propriétés minières et aux actifs de prospection et d'évaluation dépend de la capacité de la Société à obtenir les autorisations et le financement nécessaires pour effectuer l'acquisition, l'exploration et le développement de ces propriétés, ainsi que de sa capacité à vendre ou à exploiter avec profit lesdites propriétés. Ces facteurs soulèvent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Les états financiers ne reflètent pas les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs si la Société était incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

1. Nature des opérations et continuité d'exploitation (suite)

Bien que, au stade actuel des travaux, la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres des propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

2. Préparation de base

Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'é émises par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'administration le 23 mars 2015.

Base de mesure

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des bons de souscription, qui sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net.

Présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Recours à des estimations et à des jugements

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans tous les exercices futurs touchés par ces révisions.

Les informations sur les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont fournies dans la note 3 et concernent la détermination des coûts capitalisables en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation (note 3 c)), dépréciation des actifs non financiers (note 3 e)) et l'intention de la direction d'aller ou non en production dans le futur, relativement aux crédits miniers remboursables (note 3 g)).

Les informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice sont fournies dans les notes suivantes :

- Notes 3 et 6 - recouvrabilité des propriétés minières et d'autres actifs d'exploration et d'évaluation;
- Note 3 - l'évaluation des crédits d'impôt remboursables relatifs à des ressources; et
- Note 10 - valeur comptable de tous les actifs de la Société si aucune entente n'est obtenue avant le 19 août 2015 avec les détenteurs de débentures.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées de façon uniforme à tous les exercices présentés dans ces états financiers.

a) Instruments financiers

Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. La Société détient les actifs financiers non dérivés suivants:

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur.

Les prêts et créances comprennent les espèces et quasi-espèces.

Les espèces et quasi-espèces comprennent les soldes de trésorerie et les dépôts à vue dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

Passifs financiers non dérivés

La Société détient les passifs financiers non dérivés suivants : comptes fournisseurs et autres créditeurs, ainsi que les débetures. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés détenus par la Société comprennent les bons de souscription, qui sont classés en tant que passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont évalués à leur juste valeur, les variations de valeur affectant le résultat net à la fin de l'exercice, en tant que composante des charges financières nettes.

Hiérarchie des justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs suivante, reflétant le poids relatif des données d'entrée, est utilisée pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
Niveau 2	Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix); et
Niveau 3	Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Capital social

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Bons de souscription

Les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de la Société elle-même et qui seront uniquement réglés par la Société en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres en échange d'un montant déterminé de trésorerie.

Les bons de souscription qui comprennent une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou qui ne répondent pas aux exigences de la norme IAS 32 sont classés comme des passifs financiers.

c) Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation comprennent des propriétés minières et d'autres coûts d'exploration et d'évaluation. Les propriétés minières correspondent à une participation acquise dans des permis ou des claims de prospection minière qui incluent des droits de prospection, d'exploitation, d'extraction et de vente de tous les minerais tirés de ces claims.

Tous les coûts préalables à la prospection, c'est-à-dire les coûts engagés avant d'obtenir les droits légaux de se livrer à des activités de prospection et d'évaluation dans une zone d'intérêt, sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Après l'obtention du droit légal de prospection, les dépenses de prospection et d'évaluation sont inscrites à l'actif pour chaque zone d'intérêt identifiable jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées.

Les coûts engagés comprennent les frais généraux techniques et administratifs appropriés. Les actifs de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au coût historique diminué de toute perte de valeur comptabilisée.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrées pour une zone d'intérêt, la Société cesse la capitalisation des coûts de prospection et d'évaluation pour cette zone, effectue un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation et reclasse tout actif d'exploration et d'évaluation n'ayant pas subi de perte de valeur dans les immobilisations corporelles ou incorporelles en développement minier, selon la nature des actifs.

d) Équipement

L'équipement est évalué au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les logiciels achetés qui font partie intégrante de la fonctionnalité de l'équipement sont capitalisés comme faisant partie de cet équipement.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Équipement (suite)

Lorsque des composantes significatives de l'équipement ont des durées de vie utile différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes de l'équipement.

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, qui est le coût d'un actif, moins sa valeur résiduelle. L'amortissement est comptabilisé au résultat selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants, dans la mesure où cela reflète le mieux le rythme attendu de réalisation des avantages économiques futurs inhérents à l'actif :

Matériel informatique	30 %
-----------------------	------

Les méthodes d'amortissement, les durées de vie utile et les valeurs résiduelles sont réexaminées à la fin de l'exercice et ajustées au besoin.

e) Dépréciation

Actifs financiers

Les actifs financiers sont passés en revue à la date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimé de façon fiable.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans le résultat net et portées en diminution des actifs dans un compte de correction de valeur. Les intérêts liés à l'actif déprécié continuent d'être comptabilisés par le biais de la désactualisation. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé dans le résultat net.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) Dépréciation (suite)

Actifs non financiers

La Société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers à la date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

La valeur comptable des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsque des indicateurs de dépréciation existent, généralement lorsque les circonstances suivantes s'appliquent :

- Les droits d'exploration ont expiré ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense future importante d'exploration n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement viable n'a été découverte et les activités d'exploration et d'évaluation cesseront; et
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les actifs d'exploration et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance existants indiquent que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par le groupe pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation correspond aux propriétés minières respectives.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont réparties entre les actifs de l'unité (« groupe d'unités ») au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des exercices antérieurs sont évaluées chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques du passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

g) Crédits des droits miniers remboursables et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits miniers remboursable en vertu de la Loi concernant les droits sur les mines du Québec. Ce crédit de droits miniers est remboursable, au taux de 16 % sur les frais reliés aux activités minières engagés au Québec et appliqué à 50 % des dépenses éligibles. Le traitement comptable des crédits de droits miniers remboursables dépend de l'intention de la direction d'aller en production dans le futur ou plutôt de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois que la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés sont démontrées. Cette évaluation est effectuée pour chaque propriété.

Dans le premier cas, le crédit de droits miniers est comptabilisé à titre de recouvrement d'impôts selon l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ce qui génère un passif d'impôt différé et une charge d'impôt simultanément différée dans la mesure où les actifs de prospection et d'évaluation n'ont plus de base fiscale suite au choix de la Société de réclamer le crédit remboursable. Dans le deuxième cas, il est prévu qu'aucun droit minier ne sera payé dans le futur, par conséquent le crédit de droits miniers est comptabilisé en tant que subvention gouvernementale selon l'IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*, en diminution des actifs de prospection et d'évaluation. Actuellement, l'intention de la direction est d'aller en production dans le futur, donc les crédits de droits miniers remboursables ont été enregistrés selon IAS 12, *Impôts sur le résultat*.

De plus, la Société a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais admissibles engagés. Le crédit d'impôt relatif aux ressources peut atteindre jusqu'à 38,75 % du montant des frais admissibles engagés jusqu'au 4 juin 2014 et jusqu'à 31% à partir du 5 juin 2014. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais de prospection reportés.

Les crédits relatifs aux ressources et les crédits de droits miniers enregistrés à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions qui s'y rattachent. Ils seront systématiquement comptabilisés dans le bénéfice ou la perte sur la durée d'utilité des actifs reliés.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

3. Principales méthodes comptables (suite)

h) Paiements fondés sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribués à des membres du personnel et à des administrateurs est comptabilisée comme charge au titre des avantages du personnel et des administrateurs, avec comptabilisation de l'augmentation du surplus d'apport qui en est la contrepartie au cours de l'exercice où les membres du personnel et les administrateurs acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service autres que des conditions de marché soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service à la date d'acquisition des droits.

Les paiements fondés sur des actions pour lesquels la Société reçoit des biens ou des services en contrepartie de ses instruments de capitaux propres sont comptabilisés comme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres, quelle que soit la façon dont les instruments de capitaux propres sont obtenus par la Société. La Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation correspondante des capitaux propres à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable. Dans ce cas, les biens et les services reçus sont évalués à la juste valeur des instruments de capitaux propres émis.

i) Contrats de location

Tous les contrats de location sont classés comme des contrats de location-exploitation et, de ce fait, les actifs en location ne sont pas reconnus dans les états de la situation financière de la Société.

Les paiements effectués dans le cadre des contrats de location simple sont comptabilisés au résultat net selon le mode linéaire pendant la durée du contrat de location. Les incitatifs à la location sont comptabilisés dans la charge totale de location pendant la durée du contrat de location.

j) Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent les revenus d'intérêts sur les fonds investis, les frais d'intérêts enregistrés dans le résultat net, en utilisant la méthode des intérêts effectifs, et les variations dans la juste valeur des bons de souscription.

k) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une année, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt exigible comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

3. Principales méthodes comptables (suite)

k) Impôt sur le résultat (suite)

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et des montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporelles suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le bénéfice ou la perte comptable ou fiscale, ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales ou des entreprises contrôlées conjointement, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles qui résultent de la comptabilisation initiale du goodwill.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

l) Résultat par action

La Société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions ordinaires. Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, après ajustement pour tenir compte des actions propres détenues. Aux fins du calcul du résultat dilué par action, le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après ajustement pour tenir compte des actions propres détenues, doivent être ajustés pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les obligations convertibles et les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

m) Information sectorielle

La Société a déterminé qu'elle n'avait qu'un seul secteur opérationnel, soit l'exploration minière.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

3. Principales méthodes comptables (suite)

n) Adoption de nouvelles normes comptables

L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu un impact matériel sur ces états financiers.

Amendements à IAS 32, Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers ». La date d'entrée en vigueur des modifications à la norme IAS 32 est pour les exercices financiers annuels ouverts à compter du 1er janvier 2014. Ces modifications doivent être appliquées rétrospectivement.

Les amendements à l'IAS 32 précisent que l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser si ce droit :

- n'est pas subordonné à un événement futur ; et
- est exécutoire tant dans le cours normal des affaires qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toute contrepartie.

Les amendements à l'IAS 32 précisent également quand un mécanisme de règlement prévoit un règlement net ou un règlement brut qui est équivalent à un règlement net.

La Société a l'intention d'adopter les amendements à l'IAS 32 dans ses états financiers pour son exercice débutant le 1er janvier 2014. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur ses états financiers de la Société.

IFRIC 21, Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié IFRIC 21, Droits ou taxes. Les conditions de l'IFRIC 21 s'appliquent aux exercices financiers annuels ouverts à compter du 1er janvier 2014, et doivent être appliquées de manière rétrospective.

IFRIC 21 fournit des indications sur la comptabilisation des prélèvements conformément aux exigences de la norme IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. L'interprétation définit un prélèvement comme une sortie de fonds d'une entité imposée par un gouvernement conformément à la législation en vigueur. On note également que les prélèvements ne résultent pas de contrats de l'exécuteur ou d'autres arrangements contractuels.

L'interprétation confirme également que l'entité comptabilise un passif pour un prélèvement uniquement lorsque l'événement déclencheur spécifié dans la législation se produit.

La Société a l'intention d'adopter l'IFRIC 21 dans ses états financiers pour son exercice débutant le 1er janvier 2014. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur ses états financiers de la Société.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

3. Principales méthodes comptables (suite)

o) Normes comptables futures:

Les normes comptables et amendements suivants ont été publiés, mais ne sont pas encore entrés en vigueur et n'ont donc pas été appliqués dans la préparation des états financiers de l'exercice courant :

IFRS 9, Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014).

La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé et est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers.

Elle modifie également le modèle de dépréciation en présentant un nouveau modèle des « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

4. Charges financières nettes :

	2014	2013
	\$	\$
Revenu d'intérêt	(7 027)	(8 921)
Charges d'intérêts	178 966	369 702
Variation de la juste valeur des bons de souscription (note 10)	(26 000)	(89 401)
Charges financières nettes	145 939	271 380

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

5. Impôts sur le bénéfice et impôt minier

La charge (économie) d'impôts effective comptable diffère de la charge (économie) d'impôts réelle calculée selon le taux statutaire combiné du fédéral et du provincial de 26.9 % (26.9 % en 2013) appliqué à la perte avant impôts, en raison des éléments suivants :

	2014	2013
	\$	\$
Perte avant impôts sur le bénéfice et l'impôt minier	(1 424 713)	(902 072)
Recouvrement d'impôts, selon le taux statutaire	(383 248)	(242 657)
Rémunération fondée sur les actions	—	10 007
Recouvrement pour droits miniers	(96 654)	(4 461)
Dépenses non déductibles et autres	(63)	33 845
Expiration des pertes autres qu'en capital	112 872	—
Changement dans les écarts déductibles temporaires comptabilisés	(112 872)	—
Pertes de l'exercice courant pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé	347 869	203 266
Dépense (recouvrement) d'impôts sur le bénéfice et l'impôt minier	(132 096)	—

Les incidences fiscales des écarts temporaires donnant lieu à des actifs et à des passifs d'impôts différés sont les suivantes au 31 décembre :

	2014	2013
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Équipement	8 392	8 144
Frais de financement	23 600	54 339
Pertes autres qu'en capital	610 211	759 599
	642 203	822 082
Passifs d'impôts différés		
Propriétés minières	227 305	227 305
Actifs de prospection et d'évaluation	1 128 089	1 447 271
Débentures et bons de souscription	12 060	7 510
	1 367 454	1 679 086
Passifs d'impôts différés nets	(725 251)	(857 004)

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

5. Impôts sur le bénéfice et impôt minier (suite)

Les pertes autres qu'en capital viennent à échéance aux dates suivantes :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2015	481 645	583 958
2026	227 582	249 285
2027	328 025	325 441
2028	461 358	460 450
2029	449 845	448 896
2030	430 422	429 028
2031	1 051 711	1 049 831
2032	951 827	951 128
2033	910 315	909 812
2034	737 928	737 621
	6 030 658	6 145 450

La Société a également des crédits d'impôts non constatés de 133 617 \$ (133 403 \$ en 2013) qui expirent au cours des exercices 2023 à 2034.

Évolution des impôts différés au cours de l'exercice :

	Solde au 31 décembre 2013	Comptabilisé aux résultats	Solde au 31 décembre 2014
	\$	\$	\$
Équipement	8 144	248	8 392
Pertes autres qu'en capital	759 599	(149 388)	610 211
Actif de prospection et d'évaluation	(1 444 271)	316 182	(1 128 089)
Propriété minière	(227 305)	—	(227 305)
Déventures	(7 510)	(4 550)	(12 060)
Frais de financement	54 339	(30 739)	23 600
	(857 004)	131 753	(725 251)

Actif d'impôts différés non comptabilisé :

Aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé pour ces éléments car il est improbable que des bénéfices imposables soient réalisés contre lesquels ces éléments pourront être utilisés.

	2014	2013
	\$	\$
Pertes autres qu'en capital reportées prospectivement	1 025 710	790 713
Pertes en capital reportées prospectivement	1 035	1 035
Frais de financement	25 576	26 576
	1 053 321	818 325

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

6. Espèces et quasi-espèces :

	2014	2013
	\$	\$
Solde de trésorerie	48 719	132 452
Dépôts à terme (taux d'intérêt de 1,05 %, échéant le 28 janvier 2015)	314 261	708 835
Espèces et quasi-espèces	362 980	841 287

7. Débiteurs:

	2014	2013
	\$	\$
Taxe de vente fédérale	2 650	1 575
Taxes de vente provinciale	5 085	3 080
Débiteurs	7 735	4 655

8. Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

Les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation par propriété se présentent comme suit :

	<i>Propriété d'Oka</i>		<i>Propriété de Grande-Baleine</i>		Total
	Propriété minière	Actifs de prospection et d'évaluation	Propriétés minières	Actifs de prospection et d'évaluation	
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût au 31 décembre 2012	845 000	5 512 019	—	610 065	6 967 084
Additions	—	—	—	338 446	338 446
Crédits d'impôt relatifs aux ressources	—	—	—	(131 148)	(131 148)
Coût au 31 décembre 2013	845 000	5 512 019	—	817 363	7 174 382
Additions	—	7 000	—	—	7 000
Crédits d'impôt relatifs aux ressources	—	(2 712)	—	—	(2 712)
Dépréciation	—	—	—	(817 363)	(817 363)
Coût au 31 décembre 2014	845 000	5 516 307	—	—	6 361 307

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

8. Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Les actifs de prospection et d'évaluation (nets des crédits d'impôts) se détaillent comme suit:

	2014	2013
	\$	\$
Explorations	—	206 486
Consultation	4 288	812
	4 288	207 298
Solde, au début	7 174 382	6 967 084
Dépréciation	(817 363)	—
Solde de fin	6 361 307	7 174 382

Propriété d'Oka

La propriété minière d'Oka consiste en droits miniers comprenant 49 claims miniers sur une superficie de 2 191 acres.

La Société a accordé à SGF Mines Inc. l'option d'acquérir un intérêt indivis de 20 % dans deux gisements de sa propriété minière en contrepartie de la prise en charge de 20 % de l'ensemble des dépenses engagées en vue d'amener lesdits gisements au stade de l'exploitation commerciale.

La Société a de plus accordé à Teck Corporation l'option d'acquérir un intérêt indivis de 25 % dans sa propriété minière en contrepartie de la prise en charge de 25 % de l'ensemble des dépenses engagées en vue d'amener lesdits gisements au stade de l'exploitation commerciale et par le versement de 1 000 000 \$ comptant, dont 500 000 \$ ont été encaissés.

Les options ne peuvent pas être cédées sans l'approbation de la Société.

Propriété de Grande-Baleine

La Société possède 100% des droits de surface et miniers pour la propriété de fer de Grande-Baleine, couvrant 56 195 acres sur le territoire de la Baie d'Hudson.

Compte tenu qu'il n'existe pas d'infrastructure publique et considérant le bas prix de commodités du fer, une dépréciation des coûts accumulés de 817 363 \$ relatifs à la propriété de Grande-Baleine a été comptabilisée en 2014.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

9. Matériel informatique

	\$
Coût :	
Solde au 31 décembre 2012	16 760
Additions	—
Solde au 31 décembre 2013	16 760
Additions	—
Solde au 31 décembre 2014	16 760
Amortissement :	
Solde au 31 décembre 2012	15 838
Amortissement de l'exercice 2013	922
Solde au 31 décembre 2013	16 760
Amortissement de l'exercice	—
Solde au 31 décembre 2014	16 760
Valeur comptable :	
Au 31 décembre 2013	—
Au 31 décembre 2014	—

10. Débentures et bons de souscription

Le 19 février 2013, la Société a complété un placement privé avec Nio-Metals Holdings LLC ("Nio-Metals") par lequel Nio-Metals a souscrit pour une unité composée d'un montant en principal de 1 200 000 \$ de débentures subordonnées garanties de la Société (la "débenture") ainsi que de 1 000 000 bons de souscription permettant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société pour une contrepartie totale de 1 200 000 \$. La débenture porte intérêt à un taux annuel de 10 %, payable trimestriellement, et vient à échéance le 19 août 2015, sujet à la capacité pour la Société à rembourser en tout temps, sans pénalité. Chaque bon de souscription donne droit au porteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,50 \$ jusqu'au 19 février 2015. La débenture est garantie par les propriétés et les actifs de la Société.

	2014	2013
	\$	\$
Valeur nominale des débentures	1 200 000	1 200 000
Coûts de transaction	(49 880)	(49 880)
Juste valeur des bons de souscription	(96 401)	(96 401)
Juste valeur à la date de conversion	1 053 719	1 053 719
Ajustement taux d'intérêt effectif	101 450	42 484
Solde de fin	1 155 169	1 096 203

Les bons de souscription sont présentés à titre de passif et enregistrés à leur juste valeur aux dates de clôture selon le modèle d'évaluation Black-Scholes. La diminution de juste valeur comptabilisée dans le résultat de l'émission à la fin de l'exercice a totalisé 96 401 \$. Les bons de souscription sont évalués selon le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

10. Débentures et bons de souscription (suite)

Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins du calcul des justes valeurs des bons de souscription au 31 décembre :

	2014	2013
Taux d'intérêt sans risque	0.9 %	1,5 %
Durée prévue	0,14 an	1,14 ans
Volatilité prévue	61 %	92 %
Rendement de dividende prévu	—	—

Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins du calcul des justes valeurs des bons de souscription lors de l'émission :

	2014	2013
Taux d'intérêt sans risque	—	1 %
Durée prévue	—	2 ans
Volatilité prévue	—	67 %
Rendement de dividende prévu	—	—

Le tableau suivant présente la réconciliation des soldes au début et à la fin du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs:

	2014	2013
	\$	\$
Solde, au début	26 000	19 000
Addition	—	96 401
Changement de la juste valeur	(26 000)	(89 401)
Solde de fin	—	26 000

Le tableau suivant résume les renseignements sur les bons de souscriptions émis et en circulation :

Prix d'exercice	Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2013	
	Date d'expiration	Nombre	Date d'expiration	Nombre
0,50\$	19 février 2015	1 000 000	19 février 2015	1 000 000
1,45\$	—	—	29 août 2014	1 562 600
Total		1 000 000		2 562 600

Au cours de l'exercice, 1 562 600 bons de souscriptions ont expirés.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

11. Capital social

Le nombre d'actions émises et en circulation au 31 décembre 2014 était de 22 979 868 (31 décembre 2013 – 22 979 868). La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale. En 2013, 2 176 035 actions ont été émises par la Société suite à la conversion des débentures.

12. Perte nette par action

Le calcul de la perte nette de base par action au 31 décembre 2014 a été basé sur la perte attribuable aux actionnaires ordinaires, qui correspond à la perte pour l'exercice de 1 292 617 \$ (perte de 902 072 \$ en 2013), et sur un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation calculé de 22 979 868 (31 décembre 2013 – 22 628 125).

Le calcul de la perte nette diluée au 31 décembre 2014 est le même que la perte nette de base par action étant donné que toutes les options ont eu un effet anti-dilutif (même au 31 décembre 2013).

13. Paiements fondés sur les actions

Dans le cadre du régime d'achat d'options, la Société peut émettre des options au profit des administrateurs, des dirigeants et de consultants jusqu'à un maximum de 10% des actions émises et en circulation au moment de l'octroi des options à régime variable (2 950 000 options en 2013) et leur durée de vie ne peut pas dépasser 5 ans (10 ans – 2013). Les options sont acquises immédiatement après l'émission. Le prix d'exercice des options est déterminé par le conseil d'administration et ne peut être supérieure à la valeur obtenue en utilisant un prix au moins égal au cours escompté établi par la bourse de croissance du TSX en utilisant le cours de clôture des actions ordinaires lors de la veille de l'attribution de l'octroi (les options sont exerçables au prix du marché des actions à la date de la subvention en 2013). Les options sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de l'octroi.

Le plan doit recevoir l'approbation de la Bourse et des actionnaires à chaque année à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société. En supposant que le plan reçoive l'approbation, 1 049 000 options de souscription appartenant aux dirigeants et employés considérés comme des initiés expireront et seront annulées. Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation a fluctué comme suit:

	Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2013	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	2 418 000	0,48	2 218 000	0,60
Émises	—	—	240 000	0,18
Expirées	(50 000)	1,10	(40 000)	0,85
Exercées	(894 000)	0,49	—	—
Solde à la fin	1 474 000	0,46	2 418 000	0,48

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

13. Paiements fondés sur les actions (suite)

Le tableau suivant résume les renseignements sur les options d'achat d'actions au 31 décembre 2014 :

Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation et pouvant être exercées
	\$	
2 mars 2015	0,98	22 000
31 août 2016	0,44	60 000
8 janvier 2017	0,40	80 000
2 août 2017	0,72	340 000
23 janvier 2018	0,50	72 000
8 mai 2018	0,63	180 000
3 mai 2019	0,34	300 000
20 août 2019	0,31	90 000
6 avril 2020	0,32	90 000
10 décembre 2013	0,18	240 000
		1 474 000

La dépense fondée sur les actions pour l'exercice termine le 31 décembre 2014 a été de néant (2013 - 37 200 \$). Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins du calcul des justes valeurs des options d'achat durant l'exercice:

	2014	2013
Taux d'intérêt sans risque	—	1,5 %
Durée prévue	—	10 ans
Volatilité prévue	—	76 %
Rendement de dividende prévu	—	—

14. Engagements et éventualités

- i) La Société s'est engagée par bail pour la location de ses locaux jusqu'au 28 février 2016 avec une compagnie affiliée à un administrateur (note 16). Les paiements minimums exigibles en vertu du bail s'élève à 25 200 \$ et incluent les paiements suivants pour les deux prochains exercices :

	\$
1 ^{re} année	21 600
2 ^e année	3 600

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

15. Instruments financiers et gestion des risques financiers

a) Instruments financiers à la juste valeur

Les valeurs comptables des espèces et quasi-espèces, des taxes de vente à recevoir et des comptes fournisseurs et autres créditeurs se rapprochent de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

La valeur comptable des débetures s'approche de leur juste valeur, car il n'y a eu aucune indication d'un changement de la juste valeur des débetures.

b) Aperçu des risques

La Société est exposée aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers :

i) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité de subir une perte à la suite de la non-performance d'une autre partie de ses engagements selon les termes d'un contrat. Les instruments financiers qui assujettissent potentiellement la Société à des risques de concentration de crédit sont les espèces et quasi-espèces. Les espèces sont détenues chez des institutions financières de grande qualité et les quasi-espèces consistent en certificats de placement garanti.

ii) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'espèces et de quasi-espèces et de s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tels les placements privés. La Société établit des prévisions de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose des fonds disponibles pour respecter ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités, mais malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Les échéances contractuelles des passifs financiers se présentent comme suit :

	0 - 6 mois	7 - 12 mois	13 - 36 mois
	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	46 930	—	—
Débetures	—	1 200 000	—
Total des passifs financiers	46 930	1 200 000	—

Les débetures ayant une valeur de 1.2 millions \$ viennent à échéance le 19 août 2015 et sont garanties par toutes les propriétés et actifs de la Société. La direction est à renégocier avec les détenteurs des débetures afin de renouveler ou de convertir les débetures dans le meilleur intérêt de la Société. Si aucune entente n'intervient avant le 19 août 2015, les détenteurs de débetures pourraient exercer leur droit.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

15. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

b) Aperçu des risques (suite)

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux monétaires futurs liés à un instrument financier fluctuent en fonction des changements des taux d'intérêt du marché.

La Société détient la majeure partie de ses espèces et quasi-espèces dans des comptes qui portent intérêt et qui ne sont exposés qu'à des variations de flux monétaires futurs qui proviendraient de changements des taux d'intérêt du marché. Une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 100 points de base n'aurait pas d'impact important sur les résultats financiers de la Société en raison de l'échéance rapprochée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

16. Opérations conclues avec des apparentés*Rémunération des principaux dirigeants*

Le personnel de direction correspond aux administrateurs de la Société, y compris le chef de l'exploitation qui est rémunéré par un accord de consultation.

Au cours de l'exercice, la Société a engagé les dépenses suivantes avec les principaux dirigeants :

	2014	2013
	\$	\$
Frais de gestion inclut dans les frais de bureau et d'administration	60 000	72 000
Honoraires des administrateurs	32 416	69 667

Les montants relatifs aux parties liées se présentent comme suit au 31 décembre:

	2014	2013
	\$	\$
Débetures :		
Actionnaire principal	1 155 169	1 096 203

Au cours de l'année, une charge d'intérêts de 163 387 \$ (2013 – 369 702 \$) relative aux débetures a été enregistrée; de ce montant, 120 000 \$ ont été payés (2013 – 163 387 \$).

En mars 2012, la Société a signé un contrat de sous-location avec une compagnie affiliée avec un administrateur. Pendant l'exercice, la Société a engagé 21 600 \$ (2013 – 21 600 \$) en frais de loyer relié à cette entente.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les années closes les 31 décembre 2014 et 2013

17. Informations concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont d'assurer la continuité d'exploitation tout en maintenant les programmes d'exploration en cours ainsi que le développement des actifs miniers, de fournir un fonds de roulement suffisant afin de respecter ses engagements en cours et de poursuivre d'éventuels investissements.

Les capitaux se présentent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Espèces et quasi-espèces	362 980	841 287
Déventures	1 155 169	1 096 203
Capital social	15 283 101	15 283 101

La Société gère la structure de son capital et y fait des ajustements en conformité avec les objectifs susmentionnés ainsi qu'à la lumière des changements de conditions économiques et des risques caractéristiques des actifs sous-jacents. Dans la gestion du capital, la Société inclut les composantes de l'avoir des actionnaires. Afin de maintenir sa structure de capital, la Société favorise l'émission de nouvelles actions. La Société ne se sert pas d'emprunts à long terme car elle ne génère pas de revenus d'exploitation. La Société n'est soumise à aucune obligation externe concernant son capital. La gestion du capital par la Société est demeurée inchangée depuis l'exercice précédent.